



L'ASSOCIATION APAMH*

Au service des personnes fragiles

*Aide aux Personnes Âgées, Malades ou Handicapées

L'association APAMH a pour vocation de favoriser le développement de services à domicile, notamment au bénéfice des personnes fragiles. Il s'agit de venir en aide aux personnes âgées, malades ou handicapées et de contribuer à leur souhait

de se maintenir à domicile. C'est une association satellite de la MSA Dordogne - Lot et Garonne qui vise à compléter l'action sociale déjà menée par la MSA (financement du portage des repas, télésurveillance, aide pour le ménage...).

CONTACT

BAB
06 24 63 77 62
APAMH
05 53 02 67 31
9, rue Maleville
2400 Périgueux

INFOS +



Les activités de l'association

TRANSPORT

En Bergeracois, l'association propose un accompagnement transport aux personnes fragiles afin d'éviter l'isolement. Le bus adapté du Bergeracois (BAB) fonctionne du lundi au vendredi, pour tout type de demande de transports (rendez-vous médicaux ou administratifs, courses...) sur une grande partie du territoire de la communauté d'agglomération. Les demandes pour le week-end sont étudiées au cas par cas. Les transports aller-retour sur Bergerac sont facturés 6 € à l'adhérent. Le service vient en complément des transports publics en place.

MAISON RELAIS

La maison d'accueil située à Périgueux permet de loger 10 bénéficiaires dans des logements adaptés et gérés en partenariat avec l'UDAF 24.

ACCUEIL FAMILIAL

Cette prestation est proposée aux familles dont un membre est en accueil familial. L'association les accompagne dans toutes les démarches administratives liées aux obligations d'un employeur (bulletin de salaire, déclarations URSSAF...).

GRUPE MSA SERVICES

L'association APAMH participe également au réseau du Groupe MSA Services qui facilite la réalisation et le fonctionnement des Maisons de Santé Rurales implantées sur tout le territoire de la Dordogne. Ces structures proposent aux professionnels de santé (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes...) des locaux regroupés favorisant ainsi la concertation et la coordination des acteurs de santé, alternative au maintien d'un service de soins de proximité.

Le BAB en danger

Chaque activité possède son budget propre. Il s'agit donc que chaque activité soit à l'équilibre. Le BAB, qui emploie deux salariés, fonctionne avec un budget d'environ 70 000 €.

L'association dispose de deux véhicules légers adaptés pour le transport de personnes munies de fauteuil roulant. L'adaptation d'un véhicule de type Berlingo coûte 12 000 €. L'association possède également un bus adapté, actuellement indisponible pour cause de panne importante demandant un investissement trop lourd.

Les recettes proviennent des prestations réalisées (environ 30 000 €) ainsi que des subventions (service social MSA, CCAS, CAB...).

En 2015, le BAB a subi un déficit de 18 000 € qui s'explique notamment

par la chute des subventions. C'est ainsi que malgré les demandes en augmentation, l'association risque de devoir stopper cette activité, essentielle dans l'aide au maintien à domicile. À titre d'exemple, en 2014, 129 personnes ont bénéficié du BAB (dont 68 % de personnes à mobilité réduite), pour un total de près de 5 000 transports.

Pour Daniel Estay, président de l'association, la responsabilité et l'engagement de tous (communes et CAB) est indispensable pour maintenir ce service dont le rôle est essentiel pour les administrés les plus isolés. « Nous avons la volonté de faire perdurer ce service. Mais à l'impossible, nul n'est tenu... ».